



Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Salvador Allende », située 25-27 rue des Cités à Aubervilliers

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.05 €
----------------------------------	----------------

Tarifs journaliers 2023 afférents à résidence autonomie « Gaston Monmousseau », située 36-50 rue de la République à Bobigny

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	16.78 €
Tarifs journaliers des F2	17.47 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la la résidence autonomie « Aline Marlin », située 59 avenue Baudouin au Bourget

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des G1	16.95 €
Tarifs journaliers des G2	19.08 €
Tarifs journaliers des G3	20.92 €
Tarifs journaliers des G4	27.53 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Moutier », située 22 rue Moutier à Saint-Ouen

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19.01 €
Tarifs journaliers des F2	24.15 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Saint-Denis », située 5 rue Saint-Denis à Saint-Ouen

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	15.34 €
Tarifs journaliers des F2	18.47 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Cité Floréal », sis 4 Promenade de la Basilique à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	28.23 €
Tarifs journaliers des F2	43.11 €

Tarifs journaliers 2023 afférents aux résidences autonomie « Les Cèdres » sis 62 avenue de Sévigné et « Les Tamaris », sis 99 rue Maximilien Robespierre à Aulnay-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement des résidences autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	18.85 €
Tarifs journaliers des F2	27.98 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie« Les Appartements du 111 », située 111 avenue du Président Wilson à Montreuil-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	24.17 €
Tarifs journaliers des F2	25.65 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Les Blancs Vilains » située 85 rue des Blancs Vilains à Montreuil-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	14.17 €
Tarifs journaliers des F2	16.57 €
Tarifs journaliers des F3	17.08 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Jean Louis Mons » et « Clémenceau », sis 2 rue Gay Lussac à Noisy-le-Sec

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	16.04 €
Tarifs journaliers des F2	17.10 €
Tarifs journaliers des F3	15.67 €
Tarifs journaliers des F4	21.67 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Les Ramenas » située 41 avenue du Colonel Fabien à Montreuil-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	13.34 €
Tarifs journaliers des F2	13.41 €
Tarifs journaliers des F3	15.46 €
Tarifs journaliers des F4	15.83 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Camille Saint-Saëns », sis 1 allée Berthier à Epinay-sur-Seine

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	22.75 €
Tarifs journaliers des F2	31.19 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Le Vert-Galant », sis 18 avenue de la paix à Tremblay-en-France

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	25.22 €
Tarifs journaliers des F2	34.97 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « La Butte aux Pinsons », sis 78 rue Robespierre à Bagnolet

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19.56 €
Tarifs journaliers des F2	23.08 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Salvadore Allende», sis 14 Salvadore Allende à Stains

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	15.18 €
Tarifs journaliers des F2	19.04 €

**Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie
« Maria Valtat », Centre Communal d'Action Sociale,
sis 5 rue Emile Kahn au Blanc-Mesnil**

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	22.09 €
Tarifs journaliers des F2	24.21 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Les Glycines», sis 1 avenue Salvador Allende à Sevran

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.93 €
Tarifs journaliers des F2	23.39 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Ambroise Croizat », gérée par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis personne seule	16,25 € soit une redevance mensuelle de 495,62 €
Tarifs journaliers des F1 bis couple	19,99 € soit une redevance mensuelle de 609,69 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Dyonisia », gérée par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	11,59 € soit une redevance mensuelle de 353,49 €
Tarifs journaliers des F1 bis	16,85 € soit une redevance mensuelle de 513,92 €

**Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie
« Basilique », gérée par le centre communal d'action sociale 2
place du Caquet à Saint-Denis**

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	21,84 € soit une redevance mensuelle de 666,12 €
Tarifs journaliers des F2	28,41 € soit une redevance mensuelle de 866,50 €

Tarifs journaliers 2023 afférents au foyer soleil « Jacques Duclos », gérée par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	11,55 € soit une redevance mensuelle de 352,27 €
Tarifs journaliers des F2	15,25 € soit une redevance mensuelle de 465,12 €

Tarifs journaliers 2023 afférents au foyer soleil « Pablo Picasso, gérée par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	11,58 € soit une redevance mensuelle de 353,19 €
Tarifs journaliers des F2	15,29 € soit une redevance mensuelle de 466,34 €

Tarifs journaliers 2023 afférents au foyer soleil « Basilique », gérée par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis personne seule	13,49 € soit une redevance mensuelle de 411,44 €
Tarifs journaliers des F2	17,94 € soit une redevance mensuelle de 547,17 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Le Clos Lamotte », sis 142 avenue du Belvédère au Pré Saint-Gervais

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.38 €
Tarifs journaliers des F2	25.12 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Pierre Bérégovoy », sis 1 avenue du Dauphiné à Neuilly-sur-Marne

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	25.96 €
Tarifs journaliers des F2	30.21 €

Tarifs journaliers 2023 afférents à la résidence autonomie « Voltaire », sis 185 avenue du Maréchal de Lattre Tassigny aux Lilas

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19.39 €
----------------------------------	----------------

Tarifs journaliers 2023 de l'accueil de jour autonome « Les trois cerisiers » sis 20 boulevard de Gourgues à Aulnay-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	84.76 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	51.70 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2022 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	43.61 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	27.70 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	11.75 €

Tarifs journaliers 2023 pour l'accueil de jour autonome « Le Patio » sis 6 Allée de Bragance à Pavillons sous Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	84.12 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	59.77 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	29.21 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	18.53 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	7.87 €

Tarifs journaliers 2023 pour l'accueil de jour autonome « Les Rives » sis 12 rue Gambetta à Pantin

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	75.54 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	46.96 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	34.94 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	22.17 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9.41 €

Tarifs journaliers 2023 pour l'unité de soins de longue durée « Les Ormes » sis 13 Place Jean Mermoz à Montfermeil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	92.36 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	71.26 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	27.83 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	17.66 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	7.50 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	174,614.19 €

Tarifs journaliers 2023 pour l'unité de soins de longue durée « Les Florales » sis 2 rue Descartes à Bagnolet

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	95.20 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	74.53 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	28.57 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	18.12 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	7.69 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	68,116.87 €

Tarifs journaliers 2023 pour l'unité de soins de longue durée « Casanova » sis 11 rue Danielle Casanova à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	112.21 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	81.34 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2023 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	34.37 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	21.81 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9.37 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	728,562.52 €